



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N° 5 DU SAMEDI 21/09/2024

Réunion du 16 septembre 2024

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

COURRIERS RECUS

Laura Foot : nouvelle messagerie pour les clubs.

La Fouillouse : demande de décaler au dimanche, la rencontre en D2 Poule B du 21 septembre : en attente de l'accord du club adverse.

L'Horme : demande d'engager les équipes en Coupes de la Loire et Valeyre/Léger : refus car fin des engagements le 21 juillet.

Boisset Chalain : déclare forfait en Coupe de la Loire pour le 15 septembre : transmis aux règlements.

Cherier/Essor : problème de FMI pour la Coupe de la Loire du 15 septembre (feuille de match papier jointe) : soyez vigilants à l'avenir.

Roche St Genest : demande de décaler au dimanche la rencontre en D1 du 19 octobre.

Forez Roannais : les matchs à domicile de l'équipe D2 Poule B se dérouleront à Balbigny.

Nord Roannais : changement de terrain pour la Coupe de la Loire du 15 septembre.

Sud Forez Luriecquois : changement de terrain en D5 Poule D pour le 22 septembre.

St Christo Marcenod : demande l'inversion de la rencontre en D3 Poule D pour le 22 septembre.

St Joseph St Martin : accord pour l'inversion en D3 Poule D pour le 22 septembre.

RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).

RAPPEL AUX CLUBS ENGAGEMENTS COUPES

Pour les clubs évoluant en championnat Seniors de Ligue, la première équipe départementale sera désignée comme jouant la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club possédant deux équipes départementales, l'équipe première doit s'engager en Coupe de la Loire et l'équipe 2 sera désignée pour jouer la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club ne possédant qu'une seule équipe départementale, il pourra s'engager en Coupe de la Loire et en Coupe Valeyre/Léger, mais devra choisir, à partir des 32èmes de finale, l'une ou l'autre des deux coupes départementales (Loire ou Valeyre/Léger).

Les clubs qui sont déjà engagés en coupe Valeyre/Léger sont priés de se reporter au texte réglementaire ci-dessus et modifier leur engagement dans le cas contraire.

NOTE AUX CLUBS

Le match de **D5 Poule E** du 22 septembre, St Etienne Sud – Fourneyron est reporté à une date ultérieure. Les clubs sont priés d'en prendre bonne note.